Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 29 (2005)

Artikel: Message du président
Autor: Grimm, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1064433

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Message du président

Voici donc le nouvel *Hôtâ*, vingt-neuvième du genre. Bientôt trente ans de défense et illustration du patrimoine jurassien. Avons-nous progressé dans cette activité? Les résultats sont en demi-teinte. Rien n'est jamais acquis et le succès dans une affaire est contrebalancé par un échec ailleurs.

La protection du patrimoine rural ne semble pas être la préoccupation principale des autorités jurassiennes. Des lois pourtant bien faites sont appliquées souvent avec un laxisme étonnant. On multiplie les dérogations, des dispositions légales sont à géométrie variable. A quoi sert la loi si elle est mal appliquée? Cette situation jette le trouble dans les esprits. Le public ne s'y retrouve plus.

C'est alors aux associations de défense du patrimoine naturel et bâti d'intervenir et de demander qu'on applique strictement les mesures de protection d'une richesse naturelle et architecturale léguée par nos ancêtres et que nous devons transmettre aussi intacte que possible à nos descendants.

Le vent des tendances politiques actuelles ne souffle pas en direction des associations de défense du patrimoine. Des voix s'élèvent pour demander qu'on restreigne leurs droits et qu'on rogne leurs possibilités d'agir. Des projets de loi allant dans ce sens sont en préparation à la Berne fédérale. Au nom d'un développement économique à courte vue on veut museler les défenseurs de l'environnement et du patrimoine. Un peu de bonne volonté politique et d'ouverture d'esprit permettrait de marier protection du patrimoine et développement économique.

L'Hôtâ que vous tenez en main a été préparé par Mme Monique Lopinat-Rebetez, de Courfaivre, correctrice indépendante de formation et rédactrice responsable en l'occurrence. Gros travail en vérité, mené avec brio et compétence. La mise en pages, avec çà et là quelque liberté prise dans la présentation de certains articles, est due à Mme Hélène Boegli, typographe, de Movelier.

Les personnes intéressées à collaborer au sein de la petite équipe rédactionnelle de *L'Hôtâ* seront les bienvenues et peuvent s'adresser à la responsable.

Nous vous souhaitons bonne lecture.

Le président de l'ASPRUJ:
Pierre Grimm, Delémont